



Bulletin d'Informations Communales

Edito du Maire

Les 10 et 24 avril, les électeurs français seront appelés à désigner notre futur Président de la République. Le mode de scrutin (majoritaire uninominal à deux tours) avec deux seuls candidats arrivés en tête au premier tour, conduit au deuxième tour, soit à un vote utile ou soit à un vote de barrage.

Les élections législatives (juin 2022) qui la suivent (surtout depuis l'instauration du quinquennat par référendum -70% d'abstentions- le 24 septembre 2000, et l'inversion du calendrier électoral par Lionel Jospin avec la loi du 15 mai 2001, confirme habituellement le choix majoritaire de la présidentielle

Si la participation aux votes n'est pas obligatoire, elle constitue néanmoins une manière de prendre part à la vie de la Nation. Voter c'est important ! Oui, mais pourquoi ? Utiliser son droit de vote représente une façon d'exercer sa citoyenneté. Il permet aux citoyens de protéger leur liberté et de faire fonctionner la démocratie

Pour l'histoire, certaines catégories de la population ont lutté pour obtenir ce droit. Ainsi, les femmes n'ont eu le droit de vote qu'en 1944 et les militaires de carrière en 1945. Depuis 2007, les personnes sous tutelle en raison de leur handicap ont également le droit de voter en vertu de la loi sur la protection juridique des majeurs.

Votre vote est votre voix et vous faites ainsi valoir vos idéaux et votre opinion. Vous faites ainsi acte, non seulement de présence, mais d'une certaine prestance en revendiquant votre position par votre choix. Sachez qu'en votant, vous emmenez votre part de devoir pour votre pays. Le vote est un choix personnel et secret

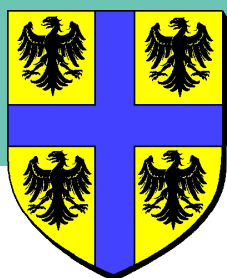
Si vous soutenez un candidat, même si l'autre candidat gagne avec ses idées qui ne sont pas les vôtres, au moins vous aurez fait valoir vos pensées. Voter, c'est avoir le pouvoir de créer le changement.

Le vote est un acte réfléchi : L'important est de bien prendre le temps de se renseigner sur ce que propose chaque parti politique. Écouter des débats, lire les programmes, participer à des discussions sont des exemples de sources d'information qui permettent à chacun d'élire le candidat qui vous correspond.

Bien sûr, si vous ne vous sentez pas aligné avec l'un des partis politiques, vous pouvez ne pas voter. Rester à la maison ne fait que vous rendre une autre statistique, il est présumé que vous êtes juste désintéressé.

Il reste toujours le vote blanc et si un grand nombre se retrouve dans les urnes, il appartiendra aux principaux partis politiques de commencer à réfléchir davantage à ce qu'ils doivent faire pour rétablir le contact avec ces électeurs.

Si vous venez d'obtenir votre majorité électorale, voter vous permet de participer pour la première fois à la vie de la Nation. D'après les spécialistes, ce premier vote est inoubliable, comme toute première expérience.



ALORS VOTEZ

Votre Maire

Guy SCHMITT



Soultz les Bains

N°324

Présentation du Syndicat

En 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est devenue une compétence obligatoire des intercommunalités. Toutefois, ces missions nécessitent de s'affranchir des limites administratives et de travailler à l'échelle naturelle du bassin versant.

Le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig a ainsi été créé en juillet 2019 avec pour missions l'aménagement du bassin versant et la protection des milieux aquatiques. Son territoire, le bassin versant de la Bruche, s'étend sur plus de 700 km², du Climont jusqu'aux rives de l'Ill à Strasbourg.



Concrètement, le syndicat mène des études et des travaux pour :

- Réduire les conséquences dommageables des inondations avec un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) ;
- Rétablir le fonctionnement naturel des rivières et améliorer leur qualité écologique ;
- Rétablir la continuité écologique, c'est-à-dire permettre aux poissons et aux sédiments de transiter librement dans les cours d'eau en supprimant les obstacles ;
- Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.

Le syndicat a également une mission de sensibilisation des élus et des citoyens afin de mieux comprendre les rivières, leurs variations et la biodiversité qu'elles abritent.

Les trois membres du syndicat sont la Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig, l'Eurométropole de Strasbourg et le SDEA. Le SDEA représente les intercommunalités qui ont transféré la compétence GEMAPI avant 2019 : la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, la Communauté de communes Mossig et Vignoble, la Communauté de communes des Portes de Rosheim et la Communauté de communes de la Région de Saverne.

Chaque structure membre est représentée à un tiers dans le comité syndical composé de 21 élus et présidé par M. Jean-Luc SCHICKELE, maire de Mutzig. Le siège du syndicat est établi à Molsheim.



Les actions et le fonctionnement du syndicat sont financés par ses membres, également à hauteur d'un tiers par structure. Le syndicat bénéficie d'aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, de l'État et de la Région Grand Est.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet www.bassinversant-bruchemossig.fr et la page Facebook du syndicat.

Jeunes lycéens étrangers recherchent une famille d'accueil

Du Japon, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ligia, jeune brésilienne de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2022. Elle joue au tennis, aime la lecture, la peinture, le dessin, et le cinéma. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Elena, jeune allemande de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait de l'équitation, de la voltige, joue du violon, aime la lecture, les voyages, et les jeux de société.

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2022. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ryuki, jeune japonais de 17 ans, viendra en France pour 10 mois aussi. Il a de nombreux hobbies : le football, le basket et le cinéma. Il aime aussi peindre et dessiner.

Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
v.simon@groupe-cei.fr

Responsable locale:
Laurence VEITMANN



Date limite d'inscriptions sur les listes électorales

Dans le cadre de la préparation des scrutins à venir, nous souhaiterions **attirer votre attention sur la subtilité suivante** :

les **délais d'inscription** sur les listes électorales pour les scrutins à venir varient désormais selon que l'inscription est faite **en ligne, en mairie ou par courrier**.

Pour les **élections législatives 2022**, vous avez jusqu'au **mercredi 04 mai 2022** pour vous inscrire **en ligne**, et jusqu'au **vendredi 06 mai 2022** pour faire la démarche **en mairie ou par courrier**.

Refonte des cartes électorales

Dans le cadre de la refonte des listes électorales, qui doit être réalisée en amont de l'élection présidentielle, ce qui entraîne l'édition d'une nouvelle carte pour chaque électeur. La nouvelle carte électorale avec un QR code pour accéder à vos démarches.

Pour la première fois, un QR code figure sur la carte électorale qui sera envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales dans la perspective des élections présidentielles et législatives.

Ce QR code renvoie au site unique www.elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.

Vous pouvez ainsi en quelques clics :

- vérifier votre situation électorale ;
- trouver votre bureau de vote ;
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin.
Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.



Le site www.elections.interieur.gouv.fr vous permet également d'accéder à des contenus pour comprendre le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France, la compétence des élus, etc.

Date des échéances électorales

Pour rappel, Soultz-les-Bains, ne possède qu'un seul bureau de vote qui se situe au 2, rue de Strasbourg, dans la Salle du Conseil Municipal.

	Élection présidentielle	Élections législatives
1er tour	Dimanche 10 avril 2022 de 8h00 à 19h00	Dimanche 12 juin 2022 de 8h00 à 18h00
2ème tour	Dimanche 24 avril 2022 de 8h00 à 19h00	Dimanche 19 juin 2022 de 8h00 à 18h00

Pour plus d'informations, Stéphane et Corentin répondront à vos demandes en Mairie aux horaires d'ouvertures ou par téléphone au 03 88 38 10 24.



Nous **C**onnaître



Je m'appelle Michel Wilt et j'ai 41 ans. Je suis marié et père de deux filles, qui fréquentent l'école des Pins. Je suis consultant en informatique. Nous avons emménagé à Soultz en 2012 pour me rapprocher de mon travail, alors que ma femme était enceinte. D'abord, nous avons loué un appartement aux Coudriers avant d'acheter en 2014 une maison rue Saint Sébastien (oui, là où c'est bien raide).

Je pratique le VTT—électrique et classique—ainsi que le trail. Pour ces pratiques, nous disposons d'un beau terrain de jeu juste autour de nous. Je participe également à l'organisation de l'Elsass'Bike et aime bien bricoler.

Je me suis engagé d'abord au conseil d'école en tant que représentant des parents d'élèves, et ai participé à la création du périscolaire. Elu à mon premier mandat en 2020 au conseil municipal, je suis 3ème adjoint au Maire.

Mes attributions sont principalement :

- le scolaire, le périscolaire,
- le cultuel, je fais le lien avec le Conseil de Fabrique,
- le culturel en lien avec la bibliothèque,
- la communication.

Je suis à votre écoute sur ces points.

Documents remis

Etat **C**ivil

GRANDS ANNIVERSAIRES

MARS

Madame **Eugénie LUX**,
Née le 2 mars 1927, à fêté ses 95 ans,
Monsieur **Max MOERCKEL**,
Né le 4 mars 1938, à fêté ses 84 ans,
Madame **Marie-Louise HUBER**,
Née le 6 mars 1942, à fêté ses 80 ans
Monsieur **Jean-Paul KLUGESHERZ**,
Né le 12 mars 1933, à fêté ses 89 ans,
Madame **Raymonde LEHR**,
Née le 15 mars 1933, à fêté ses 89 ans,
Madame **Annette BELLER**,
Née le 16 mars 1939, à fêté ses 83 ans,
Madame **Germaine SPECHT**,
Né le 17 mars 1934, à fêté ses 88 ans,
Monsieur **Bernard KREMER**,
Né le 21 mars 1938, à fêté ses 84 ans.



MARIAGE

Madame **Angélique WEIL** et **Nicolas PUGLIA**,
Le 26 mars 2022 à SOULTZ-LES-BAINS



AVRIL

Monsieur **Albert BUCZKO**,
Né le 12 avril 1938, fêtera ses 83 ans,
Madame **Lucienne TROESTLER**,
Née le 17 avril 1939, fêtera ses 82 ans
Monsieur **Aloïse VELTEN**,
Né le 22 avril 1932, fêtera ses 89 ans
Madame **Marie-Georgette TEXIER**,
Née le 25 avril 1930, fêtera ses 91 ans.
Monsieur **Lucien SALOMON**,
Né le 26 avril 1940, fêtera ses 81 ans
Madame **Marie-Thérèse BOCH**,
Née le 26 avril 1941, fêtera ses 80 ans.

NAISSANCES

Nolan GONDRAND, né le 17 février 2022
de Aurélie FER & Laurent GONDRAND

Olivia HECKMANN, née le 20 mars 2022
de Floriane CONRATH & Guillaume HECKMANN



DÉCÈS

Simone LLEDO, le 27 février 2022



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Bien vivre ensemble, c'est le respect de l'environnement dans lequel nous évoluons chaque jour avec nos proches. C'est également le respect de nos voisins, de tous les concitoyens de notre commune.

Choisir de s'installer à Soultz-les-Bains, dans notre village, c'est avant tout un projet de vie familial, mais également le projet de vivre ensemble, dans un environnement exceptionnel. Alors pour préserver notre qualité de vie, voici quelques règles simples à observer qui permettent aux uns et autres de vivre ensemble en bonne intelligence.

Un bon Maître, citoyen, ramasse les déjections de son chien

Le chien, plus que tout autre animal de compagnie, a besoin pour son équilibre physique et mental de sortir de l'appartement ou de la maison de son maître. La promenade quotidienne est aussi pour le propriétaire l'occasion d'un dépaysement apprécié et c'est vers les espaces verts extérieurs que le maître conduit son chien.

Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur. Doit-on pour cela haïr toute la gente canine ? Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que les trottoirs ne deviennent pas des toilettes publiques canines.

6 sacs de distributeurs de sacs pour les déchets canins sont déjà à votre disposition et 8 nouveaux emplacements viennent compléter les emplacements existants :



1 ^{ers} emplacements	Nouveaux emplacements
Rue de Strasbourg à l'angle de la rue du charron	Rue de Biblenheim
Parking de la Bibliothèque	Rue de Strasbourg, au niveau du banc, près de la piste cyclable
Rue du Moulin, au niveau du parc à lamas	Rue de Molsheim, sur le mur de la Mairie
Rue du Fort, au niveau de l'Ecole	Rue Saint Maurice, au niveau de l'Eglise St Maurice
Rue de Molsheim, au niveau du tabac	Rue des Coudriers, au niveau de la statue
Rue de Molsheim, au niveau de l'allée des bains	Rue des Vergers, au niveau de la rue André BUR
	Rue de Molsheim, au niveau de la croix
	Rue du Marker, au niveau de l'entrée de la rue

Aucune excuse pour ne pas ramasser.

C'est une obligation de ramasser les déjections de son animal (Article 97 du Règlement Sanitaire Départemental).

En cas de non-respect, il encourt une amende de 35 euros (R.632.1, Code Pénal).

Nous rappelons également que les espaces verts ne sont pas des canisites. Trop souvent nous sommes interpellés par nos ouvriers communaux qui ont la belle surprise de plonger leurs mains dans des déjections canines lors de l'entretien de ces espaces.

Merci de respecter ces endroits et nos ouvriers également !!!

Entretien des trottoirs

La Commune de Soultz-les-Bains assure l'entretien des espaces publics. Toutefois, les riverains d'une voie publique sont tenus de nettoyer les trottoirs, accotements et caniveaux attenants à leur propriété sur toute la longueur. En cas d'accident, la responsabilité des riverains pourrait être engagée.

Bricolage et Jardinage

Par arrêté préfectoral et par arrêté permanent communal N° 129 du 23 février 1997, les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont **interdits** les dimanches et jours fériés.

Taille des végétaux

L'entretien des arbres et des haies en limite de propriété est de la responsabilité de chacun. Il doit être effectué régulièrement. Une végétation abondante peut constituer une gêne pour le voisinage ou un danger pour les usagers du domaine public.

Marquage des réseaux souterrains

Il ne s'agit nullement de travaux à tous les endroits notifiés !

Ce sont des relevés topographiques nécessaires pour SIG (Système Informatisé Géographique). Il associe les bases de données des logiciels pour assurer leur gestion (stockage et mise à jour) et la production des représentations visuelles, cartes et graphiques notamment, issues de leur traitement.



Déchèteries

Trions toujours plus nos déchets. Les déchèteries les plus proches, sont passées aux horaires d'été depuis le 28 mars 2022.

- Marlenheim : Rue de l'Usine. Tél. : **03.88.33.56.12**

Horaires : Mardi de 13h30 à 19h00

Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt. Tél. : **03.88.47.92.20**

Horaires : Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Les déchèteries sont fermées les jours fériés. (donc le vendredi saint et le lundi de Pâques)

Prochaines collectes sélectives :
22/04 et 20/05

Select'om

Peinture au Hall des Sports

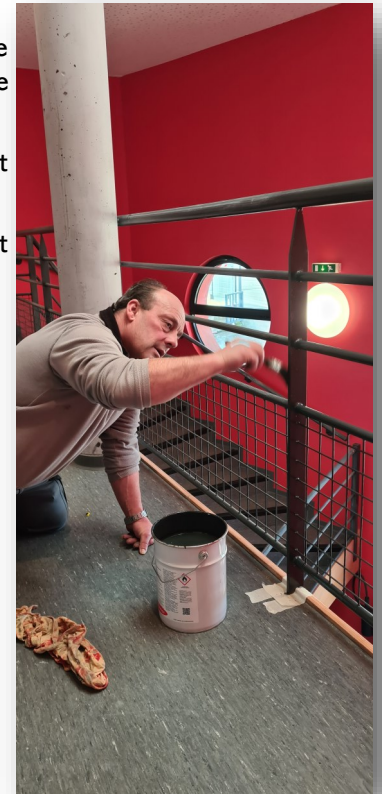
Le mois de janvier a été consacré à la rénovation de la salle des Colonnes et de l'entrée du Hall des Sports. Ainsi, Christian a œuvré pendant près d'un mois à des travaux de peinture des murs et de la rambarde de l'escalier.

Afin également de diminuer notre consommation électrique, ces travaux ont également été accompagnés par le remplacement de l'ensemble des radiateurs.

Les sols des la salle des colonnes, de la coursive, de l'escalier et de l'entrée ont également été lustrés pour leur donner une nouvelle jeunesse.



Crédits : Commune de Sultz-les-Bains



Travaux aux ateliers municipaux

Les travaux des ateliers sont également en cours.

Les travaux de peinture du sol du local de stockage et des murs sont terminés.

La pose de carrelage dans les espaces sanitaires sont également en cours.





Déclarations préalables et permis de construire

Demandeur	Objet	Adresse du demandeur	Date de la décision
France SOLAR	Pose de panneaux photovoltaïques — 15, rue de Molsheim	10, rue de l'Énergie 67720 Hoerdtd	A : 03/01/2022
Alain STROH	Ravalement de façade et remplacement des volets	7, rue Saint Amand	A : 04/01/2022
Joseph VELTEN	Démolition et réhabilitation d'une maison	7, rue de la petite église	Retrait de la demande
Philippe MURA SARL	Construction d'une maison bi-famille	Rue Belle-Vue	R : 21/01/2022
SA Concept	Transfert d'un permis concernant un lotissement de 6 lots — Rue Saint Marc	88, rue du Moulin 67 520 KIRCHHEIM	A : 07/12/2021
Anthony ARLEN	Construction d'un abri à toit plat permettant de garer une voiture.	36, rue de Molsheim	A : 10/02/2022
Bertrand JOST	Construction d'un mur et installation d'un portail coulissant et d'un portillon.	7, rue de Strasbourg	A : 10/02/2022
Joseph SCHMITT	Création d'un Carport bois, réfection terrasse bois et remplacement chéneau	9, rue de Biblenheim	A : 14/02/2022

Infos ratiques

Raccordement à la fibre

Alors que la fibre est en cours d'installation dans notre Commune, nous tenions à faire une pique de rappel.

Il faut savoir que nous avons déployé un réseau de fourreaux sous la chaussée pour permettre le cheminement du réseau de fibre en souterrain jusqu'en limite de sur vos propriétés. Ces fourreaux se présentent sous la forme de tuyaux gris clair et lisses, d'environ 5cm de diamètre, qui sortent en limite de votre propriété.

Lors du passage de Stéphane et Corentin dans l'ensemble des rues de Soultz-les-Bains, nous avons détecté **15** problèmes de fibre : de l'aérien alors que les fourreaux sont disponibles, des raccordements sur poteau puis en souterrain sans sécurité ou un raccordement avec débordement sur domaine public.

L'objectif de la commune est de supprimer tous les câbles de télécommunications en aérien, « les fils en l'air ».

Elle fondera cette décision sur le règlement communal d'aménagement (règlement du Kaiser).

Au moment où l'opérateur (ou son sous-traitant) viendra installer la fibre optique chez vous, vous devez veiller à ce que les cheminements souterrains soit utilisés. Dans certains cas, les techniciens peuvent être tentés d'utiliser un cheminement en aérien, car plus simple à mettre en œuvre, alors que les fourreaux sont présents en limite de votre propriété.

Si une telle installation est réalisée, la commune prendra contact avec vous pour faire régulariser l'installation.

De telles installations non-conformes ont déjà été constatées. Les premières prises de contact de la mairie vers les habitants concernés vont débuter.

En cas de difficultés au moment de l'installation pour faire respecter cette directive, **n'hésitez pas à bloquer le chantier et à contacter la mairie.**

D'autre part, il est également rappelé, qu'avant toute intervention sur la chaussée, la mairie doit être avisée de tels travaux. Un arrêté du Maire doit autoriser les interventions sur la voie publique.



Les NEWS du JESSELSBERG

Une nouvelle tranche de travaux de réouverture des pelouses sèches a démarré début janvier dans le parc des chèvres du Rove sur la colline du Jesselsberg. L'entreprise NOEPPPEL est chargée des travaux d'abattage et d'enlèvement des arbres qui se sont développés.

Le parc des chèvres comporte encore beaucoup de grands pins et robiniers (faux acacias). Leur dégagement redonnera au lieu l'aspect qu'il avait avant l'envahissement par ces espèces qui se multiplient très rapidement.

L'entreprise NOEPPPEL travaille en partenariat avec le CEN Alsace depuis plusieurs années maintenant, à Soultz et sur d'autres sites également. Dernièrement elle a participé à un chantier encore plus important sur le site du HOLIESEL géré par le CEN Alsace et situé sur les collines de Rosenwiller près de Rosheim.



L'entreprise NOEPPPEL est installée à Romanswiller (67), son activité principale est la réalisation de charpente, et de maisons à ossature bois. Elle produit aussi des plaquettes de bois pour le chauffage.

Elle a développé un service de broyage dans un souci de respect de l'environnement et afin d'éviter des déchets et des destructions d'arbres inutiles. Elle dispose d'une déchiqueteuse de bois qu'elle peut déplacer sur les chantiers pour broyer des grumes et autres bois.

Le bois est recyclé en plaquettes de bois de chauffage et décoratives, par exemple pour allées et jardins.



Le bois extrait de cette parcelle sera transformé en plaquettes ; et quelques belles « billes » pourront même être façonnées en pièces de charpentes.

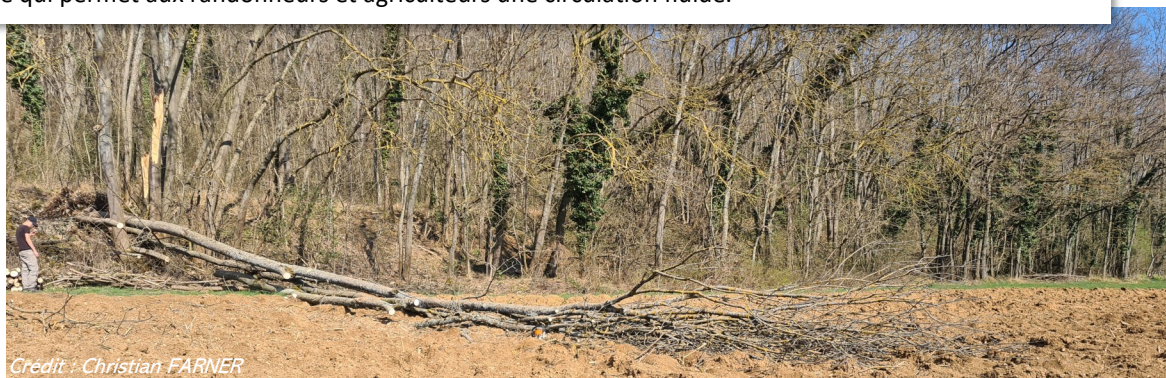
Des variétés rares et remarquables sont repérées pour être gardées ; de beaux arbres âgés, des aubépines de plus de 50 ans, des essences fruitières sauvages : cormiers, merisiers pommiers ... Ainsi des zones de feuillus seront préservés pour créer des îlots de fraîcheur, espaces de repos pour les chèvres, et pourront abriter des oiseaux et des insectes.



La réouverture de cet espace, combiné au pâturage écologique, permettra le retour rapide d'une grande biodiversité, spécifique des pelouses sèches sur sol calcaire. A l'exemple de ce qui s'est produit pour les espaces dégagés depuis quelques années en haut de la colline.

Document remis par le Conservatoire d'espaces naturels Alsace

Entretien et sécurisation des différents sentiers et chemins ruraux tombés à la suite des différents épisodes météorologiques ce qui permet aux randonneurs et agriculteurs une circulation fluide.



Credit : Christian FARNER

Préservons nos haies et arbustes

La haie est un petit groupe d'arbustes et d'arbres, de longueur et de hauteur variable, de faible largeur (inférieure à 30m) enclavés dans les prairies, champs ou vignes. La haie peut être accolée à un élément fixe, linéaire du paysage (voie de communication, chemin, route, voie ferrée ou cours d'eau).

Les Haies ont non seulement un rôle important pour le paysage et la lutte contre les coulées de boues mais elles constituent aussi un milieu de vie favorable à de nombreuses espèces, que ce soit pour les oiseaux qui y construisent leur nid ou les petits mammifères et insectes qui y trouvent également refuge ou nourriture. Ne taillez pas les haies au printemps pour préserver la faune. Avec le retour du soleil, les amateurs de jardinage en profitent pour bichonner leur terrain.

Cependant, il faudra encore patienter quelques mois avant de pouvoir tailler les haies. En effet, c'est la pleine saison de nidification chez les oiseaux et si certaines espèces adoptent un nichoir, beaucoup d'autres construisent un nid dans les haies et les arbustes.

Ainsi, le merle noir, le rouge-gorge familier, et beaucoup d'autres utilisent les enfourchures des branches pour accrocher leurs nids. Les tailles de haies et l'élagage des arbres se pratiquent habituellement avant la montée de sève, c'est à dire en hiver, idéalement pendant les mois de novembre et décembre



C'est pourquoi, afin de ne pas porter atteinte à ces espèces, fragilisées par les mois d'hiver, il existe un arrêté préfectoral datant du 15 mars 2002 qui précise que : « Sur l'ensemble du département du Bas-Rhin, il est interdit à quiconque de tailler ou d'arracher toutes haies pendant la période du 15 mars au 31 juillet » Cet arrêté ne s'applique pas aux jardins des particuliers ; toutefois, vu l'effondrement de la biodiversité nous demandons aux habitants d'être particulièrement vigilants quant à leurs pratiques de jardinage.

Restaurant l'Olivar



Direction la Méditerranée de Soultz-les-Bains

Avec un peu de créativité et beaucoup d'amour, nous vous cuisinons des produits frais, issus en partie de notre propre potager de légumes et d'herbes aromatiques. Cette cuisine est un mélange de soleil et de partage qui vous invite à goûter aux saveurs du bassin méditerranéen.



Parlons viandes

Notre viande de bœuf est maturée sur os dans une atmosphère contrôlée pendant 20 à 60 jours en fonction des races et de l'âge de la bête. Notre cave de maturation est indépendante des autres moyens de réfrigération pour un contrôle optimal, constant et linéaire du taux d'humidité, de la ventilation et de la température.

La maturation "Dry Aged" est indispensable pour l'obtention d'une viande tendre, juteuse et savoureuse. Elle est le résultat d'un long processus enzymatique au coeur de la viande et concentre l'arôme brut de celle-ci, attendrit la structure de ses fibres.

Disparue avec l'avènement de la sélection génétique et l'industrialisation de l'élevage, avec la découpe de viande et la maturation sous vide, la maturation traditionnelle dite "Dry Aged" reprend aujourd'hui tout son sens et est le fruit d'un long travail.

Tels les meilleurs vins notre viande prend le temps de se bonifier naturellement.

Cette proposition s'inscrit dans la continuité de ce que nous souhaitons offrir à nos clients épicuriens : les meilleurs produits travaillés avec savoir-faire et passion.



Les maîtres mots de l'équipe de l'Olivar sont :

Une carte qui change au fil des saisons

- Du vins sélectionné avec passion
- Des desserts faits maison par Marc, le chef pâtissier



Fils de viticulteurs et sultzois de naissance, Joël a travaillé dans des restaurants de renom, cultivant une passion qui a grandi : faire plaisir aux gens au travers de la cuisine.

Il décide d'exercer à l'étranger afin de découvrir les cuisines du monde. Après un tour du monde des saveurs (Inde, Asie, Amérique du sud), une expérience de cuisinier privé sur des catamarans de luxe dans les Caraïbes , il part pour Londres où il exerce sa profession durant 4 ans dans l'un des établissements les plus réputés d'Angleterre.

Le restaurant l'Olivar situé au 3, rue de Saverne à Sultz-les-Bains vous accueillent aux horaires suivants :

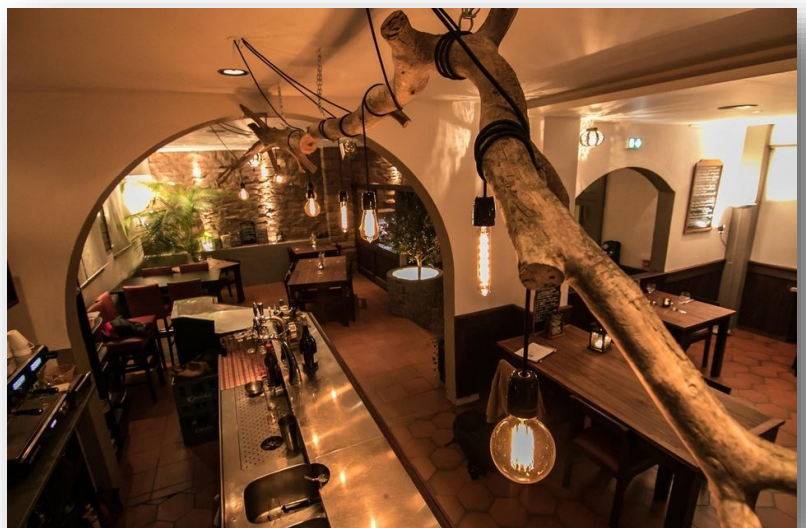
Lundi–Mardi	Repos
Mercredi au Vendredi	Midi et soir
Samedi	Soir
Dimanche	Midi et soir

Et nous sommes joignables par téléphone
au **03 67 07 06 10**

ou par mail à l'adresse
contact@lolivar.fr

Nous sommes également disponible sur
Facebook et sur notre site internet

www.lolivar.fr





Vous nous avez certainement déjà croisé dans les rues de Sultz certains week-ends de l'année, car cela fait plus de 10 ans que l'association occupe un appartement, à côté de la bibliothèque.

Alors qui sommes-nous ?

Voilà presque 30 ans, en 1993 qu'un groupe de parents d'enfants en situation de handicap, des professionnels du social ont décidé de créer REGARD. Leur objectif, modeste à l'époque, était d'accueillir des enfants ou des adultes en situation de handicap pour permettre à leurs parents, à leurs familles de bénéficier d'un temps de répit l'espace d'un week-end.

Les accueils au début se faisaient dans des maisons que nous prêtaient des amis, puis progressivement un gîte fut loué et depuis plus de 10 ans, l'accueil se fait dans un appartement à Sultz-les-Bains, équipé et adapté pour accueillir des personnes parfois lourdement handicapées.

Les personnes que nous accueillons y ont leurs habitudes, ils dorment dans la chambre jaune, blanche, verte...



Qui peut venir à Regard ?

Le handicap des personnes est varié. Nous accueillons des personnes polyhandicapées, des personnes autistes, des personnes atteintes de troubles sensoriels avec le plus souvent une déficience intellectuelle ou une déficience légère.

Mais la particularité de Regard c'est surtout le « un pour un » c'est-à-dire que sur un week-end, il y a au maximum 5 personnes invitées et 5 personnes uniquement bénévoles.

Nos week-ends se déroulent du samedi 14 h au dimanche 17h. Nos bénévoles se mettent alors totalement à disposition des personnes que nous accueillons, c'est l'occasion de vivre des choses ensemble, pas des choses compliquées mais simplement des choses de la vie quotidienne, le repas, les promenades, les jeux, les échanges, à chaque fois nous nous adaptons aux personnes que nous accueillons.



Certains parlent, il y a alors de beaux moments d'échanges, certains ne parlent pas, il faut alors trouver comment établir un contact, c'est une présence, une attention, une patience. Elles se déclinent, différemment pour chacun, dans un climat le plus convivial possible.

Parfois même lorsque le handicap est important, lorsqu'un enfant ne supporte pas le bruit ou les personnes autour de lui, nous organisons des week-ends avec une seule personne et deux bénévoles, c'est une façon de répondre à leurs besoins particuliers.

Depuis la crise sanitaire, notre mode d'accueil a changé. La jauge d'invités a été réduite et les week-ends regroupent maintenant 3 personnes et autant de bénévoles.

Nos bénévoles viennent de tout horizon, il n'est nullement nécessaire d'avoir une connaissance du handicap, c'est la motivation qui compte.

Chacun de nos week-ends est encadré par un responsable compétent, nous avons toujours besoin de bénévoles, alors pourquoi pas vous ?



Nous étions loin en 1993, d'imaginer que presque 30 années plus tard que l'association existerait toujours, qu'elle allait anticiper la loi du 11 février 2005 en offrant un temps de répit à l'entourage de la personne que nous accueillons alors même que l'association ne fait aucune publicité, car notre mode de communication est le « bouche à oreille ».

Notre mode de financement est basé sur les cotisations, les dons, des aides d'associations qui organisent des événements et nous reversent une partie de leurs bénéfices et sur les manifestations que nous organisons.



Notre site internet (associationregard.fr) vous donnera encore plus d'informations, des photos et des témoignages, vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.

Et surtout lorsque vous nous croisez dans les rues de Sultz-les-Bains, n'hésitez pas à venir à notre rencontre ...



La Soupe aux jeux

Le dernier samedi de janvier les jeux de société étaient à l'honneur à la bibliothèque municipale. Grâce à Mr OSTER (et à Kaori !) assisté par l'équipe des bénévoles les enfants ont pu profiter d'une matinée ludique et instructive à la fois. Ils ont énormément apprécié !



Documents remis



Spectacle vivant à la bibliothèque le 25 mars

Laurent Bayart est venu nous présenter ses œuvres et son monde, et nous le faire parcourir au travers de la lecture d'extraits de ses livres. Un monde jalonné de jeux de mots.

Pour l'occasion, il était accompagné de Nicolas Meyer à la guitare et d'Etienne Cremmel à la trompette.

D'autres animations vont suivre :

Inscriptions :
biblio.soultz@gmail.com

- 06/04 : bricolage de Pâques
- 22/05 : expo/vente d'artisans locaux
- En juin : exposition photos et sortie avec un guide nature

Ghislaine & Albert SPECHT

Voilà maintenant quelques années, Ghislaine et Albert SPECHT animent un atelier de danse de salon.

Aujourd'hui, après deux années compliquées par la pandémie, une retraite dansante bien méritée s'impose.

Nous tenions par ce petit message à **remercier** Ghislaine et Albert pour leur investissement et leur dévouement dans l'animation de cet atelier.



Merci de l'école

Nous remercions toutes les personnes âgées du village d'avoir répondu à nos cartes de vœux.

Certaines de ces cartes nous ont émus ou amusés.

Certaines de ces cartes étaient gourmandes, en effet certains courriers contenaient des bonbons.

Certaines de ces cartes contenaient des surprises, parfois il y avait une invitation avec.

Certaines personnes âgées avaient du mal à marcher mais elles ont tout de même parcouru le chemin jusqu'à l'école pour glisser leur réponse dans la boîte aux lettres de l'école.

Nous avons été très contents d'ouvrir et de lire ces lettres tous ensemble à l'école.



Un très grand merci également à l'association « Feu de la St Jean » qui a fait un don très généreux à l'école.

Ce don permettra d'aider au financement des classes escalade et équitation de cette année 2022.

Un grand merci de la part de toute l'équipe de l'école et des élèves bien entendu.

Crédit : Document remis

Récup'Sapins

Comme chaque année, l'amicale Don du Sang a proposé d'enlever votre sapin de Noël en le brûlant en échange d'un euro.

Cette opération s'est déroulée le 15 janvier dernier dans les deux villages de Soultz-les-Bains et d'Avolsheim. D'abord par le ramassage des sapins devant vos domiciles, puis par leur crémation.

Toute l'équipe de l'association Don du Sang remercie les habitants d'avoir participé à cette opération qui nous a permis de récolter 182 €, somme qui sera réinvestie dans les collations lors des prochaines collectes de sang pour en faire bénéficier les donateurs.



Une semaine sportive à l'école

Deux classes de notre école, les CP-CE1 et les CE2-CM1-CM2, ont participé à une classe escalade durant la première semaine du mois de janvier.

Tous les matins, nous avons pris le bus pour nous rendre à Strasbourg. Le lundi 3 janvier 2022, c'était notre premier jour. En arrivant sur place, notre moniteur s'est présenté. Il s'appelait Lionel.

Il nous a tout d'abord appris à grimper pour toucher la première dégaine et à désescalader pour redescendre.

Il nous a ensuite appris les règles pour pouvoir escalader en toute sécurité et pour finir il nous a expliqué les mots les plus importants en escalade ainsi que les différents rôles que nous devons tenir dans notre groupe de trois.

A tour de rôle, nous étions :

- * grimpeur, personne qui monte au mur d'escalade,
- * assureur, personne qui assure la corde du grimpeur pour éviter qu'il ne tombe,
- * vérificateur, personne qui vérifie si les mousquetons sont bien fermés et si la corde n'est pas emmêlée et bien tendue.

Mais avant de pouvoir grimper plus haut que la première dégaine, il faut s'équiper en enfilant correctement son baudrier. Il faut attacher le mousqueton qui se trouve d'un côté de la corde au pontet de ce baudrier si on est grimpeur et le mousqueton avec le grigri sur le sien si on est assureur. Ainsi nous pouvons grimper et redescendre en toute sécurité.

Après, Lionel nous a appris à grimper de plus en plus haut. Certains élèves ont même réussi à monter tout en haut des murs.

L'avant dernier-jour, il nous a permis de faire le grand saut. Il fallait grimper sur une petite plateforme accrochée à plusieurs mètres de hauteur et sauter. Il nous assurait lui-même lors de cet exercice.

Le dernier jour, le vendredi 7 janvier, nous avons participé à un petit concours entre nous. Il fallait marquer le plus de points en grim pant le plus haut possible à différents endroits des murs.

Nous avons beaucoup aimé cette semaine. Nous avons appris à nous entraider et à dépasser nos peurs. C'était trop cool !

Document remis

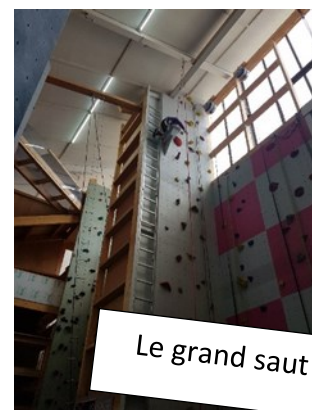
Les élèves du CE2-CM1-CM2.



Escalader en toute sécurité.



Toucher la première dégaine.



Le grand saut

Un début d'année mouvementée – Et voilà, 2022 a démarré au péri

Après avoir profité de doux moments en famille, les enfants ont repris le chemin de l'école et donc du péri scolaire... Par moment !

Eh oui, comme partout, la fréquentation était en dents de scie due aux conditions sanitaires. Entre les nombreux cas contacts et cas positifs... pas facile de s'adapter au jour le jour pour l'équipe d'animation, mais pas de quoi baisser les bras non plus pour autant, au contraire !

Armés d'une bonne dose de patience, de réactivité (et d'autotests), les enfants, par groupe selon leur classe, ont pu découvrir et s'essayer à diverses activités, comme à l'accoutumé, et presque comme si de rien était !

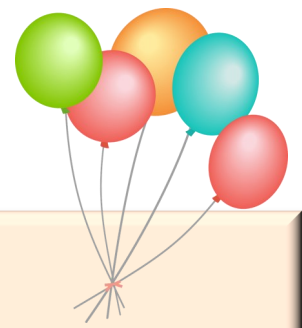
Peu importe le nombre d'enfants dans les groupes, tout le monde y a mis du sien pour profiter pleinement des festivités de début d'année ! De la galette des rois aux crêpes de la chandeleur, plusieurs journées ont été consacrées aux animations "confection du goûter". Sans bien sûr oublier la confection de bijoux, les animations d'expression artistique en peinture... Et en guise de fil rouge au fur et à mesure des semaines et pour le trimestre, on retrouve le jeu de société !



Pourquoi le jeu de société ?

Car il s'agit d'une activité qui stimule la concentration, le calme, la réflexion, l'appropriation et l'application de règles communes ainsi que la prise en compte de "l'autre" et de ses actions !

Un bel exemple d'activité simple et éducative, à faire ENSEMBLE. Une chouette idée !



A vos masques prêts.... partez !!!!

Le sais-tu ?

Le carnaval est une fête qui se termine le mardi gras. Celui-ci est un jour festif avec beaucoup de défilés dans les rues avec des gens déguisés et une abondance de nourriture. Il précède le mercredi des cendres qui marque l'entrée en carême qui dure 40 jours.

Alors amuses toi

MOTS MELES DU CARNAVAL



N O U V E L L E - O R L E A N S
 A C R Ê P E P I E R R O T C S E
 R A R N G R O S S E T Ê T E A U
 L I M O U X L C O N F E T T I Q
 E B D É G U I S E M E N T C N R
 Q Â R A H C C É L I F É D O T E
 U L B I N C H E S I N E V L - K
 I E M A R D I - G R A S A O T N
 N S E R P E N T I N I C E G R U
 E N G A P S E ' D T R O P N O D
 P U O L L A L O U V I È R E N V
 M A S Q U E L E M U T S O C D A
 Q U É B E C E N I B M O L O C L

arlequin
 binche
 bâle
 char
 cologne
 colombine
 confetti
 costume
 crêpe
 dunkerque

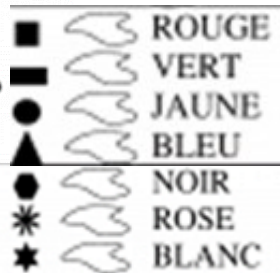
défilé
 déguisement
 grosse tête
 la louvière
 limoux
 loup
 mardi-gras
 masque
 nice
 nouvelle-orleans

pierrot
 polichinelle
 port d'espagne
 québec
 rio
 saint-trond
 serpentin
 venise

Prénoms :



Coloriage magique



Trouve les 7 différences sur le dessin de droite puis colorie le dessin de gauche.





Solidarité UKRAINE

De nombreuses personnes sont venues en Mairie pour le dépôt des denrées et matériaux pour le peuple Ukrainien.

Il s'agissait de notre 3ème voyage, en direction de Molsheim qui fait un tri de la part des bénévoles qui feront partir les colis à l'Ukraine.



Recyclage mobiles

Nous vous proposons une collecte (en lien avec des entreprises d'insertions et Orange) de vos anciens téléphones et smartphones.

Le point de collecte est à l'accueil de la Mairie.



STAGE JEUNE SAUVETEUR

**DU 20 AU 22 AVRIL 2022
DE 8H30 À 16H30**

TEST D'AISANCE À SATISFAIRE AVANT INSCRIPTION ET PENDANT LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

50M AVEC RESPIRATION AQUATIQUE
PLONGEON CANARD À 1,50M DE PROFONDEUR

- Formation aux gestes de premier secours avec délivrance du PSC1
- Formation au sauvetage aquatique



85 €
**REPAS DU MIDI INCLUS
DE 12 À 16 ANS**



LA PISCINE DU TRIANGLE
2 RUE PIERRE CLOSTERMANN
67120 DACHSTEIN
03 88 49 23 00



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
À LA CAISSE AUX HORAIRES D'OUVERTURE

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR SAUVER DES VIES !

STAGE JEUNE SAUVETEUR

Entre le 20 et le 22 avril 2022 aura lieu un stage de jeune sauveteur pour les 12-16 ans.

85€ avec le repas de midi

Plus d'information auprès de la piscine du Triangle au

03 88 49 23 00



Les Jeuniers d'Alsace

10 années au service de femmes et hommes en recherche d'un emploi ou d'une nouvelle voie professionnelle.

Depuis 2011, plus de 2000 personnes de toutes générations ont bénéficié des services proposés par l'association, tels que diffusion des CV, partage d'offres d'emploi, mais aussi rencontres à thèmes, coachings personnalisés ... Tout ceci dans un esprit délibérément convivial, bienveillant et optimiste. En 2019/20, 63% des adhérents ont retrouvé un emploi dans les 6 mois. En outre, l'association est indépendante et ne vit que grâce au soutien de partenaires privés, les cotisations des adhérents étant voulues très modestes. Vous souhaitez devenir adhérent ou soutenir l'association en tant que partenaire ?

Rejoignez-nous sur le site <https://www.jeuniersdalsace.org/>

Contact : Eric Ricoeur
ericoeur@numericable.fr

DNA du 3 février 2022

Hommage aux victimes de la Shoah



Dépôt d'une pierre et moment de recueillement sur la stèle installée sur le parvis de l'église. Photo DNA

Le 27 janvier est la journée à la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité en France et en Allemagne, cette date a été retenue car c'est la date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz par les soviétiques en 1945. On vient d'en célébrer le 77ème anniversaire.

Tous les ans c'est aussi à cette date qu'Alain Roth, citoyen de Soultz, ancien conseiller municipal et président de l'association locale « Patrimoine », rend hommage aux victimes de la Shoah et notamment aux quatre juifs nés à Soultz-les-Bains, assassinés au camp d'Auschwitz qui ont fait partie un jour des convois partis de Drancy ou de Pithiviers pour Auschwitz et ne plus revenir.

La stèle inaugurée le 26 avril 2009, sur le parvis de l'église, porte le nom des quatre natifs de Soultz : Mathilde Simon née Lévy (1875, décédée le 5 août 1944), Amélie Gerchowitch née Lévy (1875 décédée le 25 novembre 43), Joseph Weil (1877 décédé le 1er avril 1944) et Jules Meyer (1882 décédé le 25 septembre 1942).

Pour Alain Roth cela doit rester une cérémonie très

intime sans tambour ni trompette, aussi est ce uniquement accompagné de son épouse Christiane, ce 27 janvier à 15 h 30 qu'on a déposé symboliquement un caillou sur la stèle. Alain Roth justifie ce geste : « C'est un minéral qui ne périt pas ou encore par référence à la bible tu es issu de la terre et tu retourneras à la terre ». Il faut souligner que ce rite est respecté et les cailloux déposés restent en place à Soultz.

Une synagogue au XVIII^e siècle

L'occasion aussi pour Alain Roth de donner quelques traits d'histoire de la communauté juive à Soultz-les-Bains où un document de 1308 révèle la présence d'un « Sulzer Judeis ». Au XVIII^e et XIX^e siècles, le nombre de résidents juifs a évolué comme suit : 1792 : 25, 1851 : 44, 1875 : 45, 1900 : 20, 1936 : 7, le village comptait alors 571 habitants.

Une synagogue a été construite et meublée au XVIII^e siècle à l'endroit où, à ce jour, se trouve la pharmacie. Le terrain appartenait à la famille des bouchers Meyer.

B.G.

DNA du 9 février 2022

De la biodiversité au bunker transformé

Biodiversité, bassins d'orage, bunker transformé ont été la colonne vertébrale des actions de la municipalité en 2021. Les priorités seront les mêmes cette année, explique le maire, Guy Schmitt.

« En 2003, nous avons subi le déferlement d'une terrible coulée de boue qui a ravagé la commune, heureusement sans pertes humaines. De nos jours, avec le changement climatique, les orages sont de plus violents et précoces. C'est pourquoi, nous avons décidé de « construire » deux bassins d'orage pour ralentir le plus possible les arrivées d'eau, le premier a été installé en 2021, le deuxième bassin sera opérationnel en 2022 » explique le maire.

La commune est classée « Espace Naturel Sensible » soit au total sur 130 ha. L'objectif, en partenariat avec le Conservatoire des Sites alsaciens, le maintien des prairies sèches calcaires avec faune et flore, sans oublier le circuit - promenade du Jesselberg (4 km).

« L'environnement, j'y



Guy Schmitt : « L'environnement, j'y tiens, il fait partie de notre patrimoine naturel ». Archives DNA/Guénolé BARON

tiens, il fait partie de notre patrimoine naturel ». Proclame haut et fort, Guy Schmitt. Et de mentionner les efforts pour la diversité en installant deux mares à crapauds et libellules à la sortie du village.

Un bar... en béton armé

2022 verra la poursuite de projets ambitieux. D'abord la relance du circuit des casemates (5 km) avec la mise en place de nouveaux pan-

neaux d'information en trois langues (français, allemand, anglais et pour certains en russe). Ils seront posés en mai, juin prochain.

Un autre grand chantier sera sur le circuit des casemates, la transformation intérieure d'un bunker qui était un abri d'infanterie de l'armée allemande datant de 1890.

L'association « Au Boum-Cœur » sera chargée de piloter cette initiative. « Il s'agit d'aménager cet ensemble de béton en bar-associatif avec pour finalité un café-dialogue pour abriter des conférences ou servir de halte pour ceux qui cheminent sur le circuit des casemates, détaille le maire.

L'étanchéité a été réalisée en 2021, la fin des travaux devrait permettre l'ouverture en septembre 2022.

Autre objectif du maire : se rapprocher du monde associatif, notamment, basket - pêche - touché moralement par la pandémie.

« En résumé, je souhaite un village équilibré en créant pour 2022, une vie associative dynamique » conclut Guy Schmitt.

Ri. H.

Un chantier nature pour le confort des chèvres et le bien-être de tous



Les chèvres de Rove « toilent » quotidiennement le site. Photos DNA/David GEISS



Premières étapes du chantier : l'écorçage et le bûcheronnage des rondins d'acacia.

Intense mobilisation vendredi dernier sur les coteaux du Jesselberg à Soultz-les-Bains. L'objectif : construire un abri pour les 6 chèvres de Rove qui œuvrent à la préservation des pelouses sèches et de la biodiversité.

Cette race importée des Bouches-du-Rhône est un peu le 4x4 caprin. Un bouc castré mais

« 4 saisons » qualifié de « rustique et robuste » par Jacqueline Klittel. Notre correspondante locale du conservatoire d'espaces naturels d'Alsace (anciennement conservatoire des sites alsaciens) est un peu la confidente du troupeau et sentinelle d'un « pâturage extensif » pratiqué sur près de 9 hectares compris dans les 30 hectares de parcelles communales gérées par le CEN alsacien. Ces 30 ha étant eux-mêmes englobés dans les 66 hec-

tares d'espace naturel sensible qui constituent la colline calcaire du Jesselberg.

Un poumon vert

Le poumon vert de Soultz-les-Bains a longtemps profité d'une relative discrétion jusqu'à ce que la pandémie et le confinement n'amènent, explique le maire Guy Schmitt, leur lot de promeneurs inhabituels pas toujours respectueux de l'environ-

nement. Heureusement, le groupe qui s'est aventuré vendredi sur les coteaux du Jesselberg n'était pas guidé par la même logique. Constitué essentiellement d'entrepreneurs, il répondait à l'invitation de l'Unicem Grand Est (*) qui, soucieuse de manifester son engagement écologique, est venue épauler la commune et le CEN pour la réalisation de ce chantier nature.

Les fondations étaient déjà

coulées. Il ne restait plus qu'à façonner et installer les rondins d'acacias pour dresser les murs de l'abri à chèvres. Juste récompense après tout le travail accompli par l'élevage : « Regardez cela, on dirait de vrais bonsaïs » observe Pierre Goertz, technicien au CEN, au milieu de ces arbustes soigneusement taillés. La biodiversité y bat son plein : entre orchidées sauvages et insectes rares, chèvres et papillons cohabitent à merveille.

(*) L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierres naturelles, minéraux industriels etc.) et les fabricants de matériaux de constructions (béton, mortier, plâtre, chaux...).

D.G

DNA du 4 mars 2022

Dans les pas du garde-pêche pour l'ouverture de la saison

Chaque week-end sur les berges de la Mossig à Soultz-les-Bains. Les disciples de saint Pierre étaient au rendez-vous pour cette ouverture de la pêche à la truite. Et au milieu d'eux, Christian Farner : le garde-pêche officiait comme un poisson dans l'eau.

« On n'est pas bien là ? » apostrophe, à la fraîche, Bernard venu comme à son habitude tout droit de Schiltigheim pour assouvir sa passion et goûter aux réjouissances de la Mossig. Tout sourire, il tend sa carte de pêche. Christian jette un œil pour la forme. Car ici tout le monde se connaît.

Le règlement impose aussi un contrôle de l'épuisette. « Pas plus de six truites dans la journée » rappelle le garde-pêche. Pas d'inquiétude, l'heure n'est guère à la performance. Ce qui compte, ce sont les retrouvailles autour de cette fameuse truite dont la saison a démarré ce samedi.

S'engager, rendre service

Christian Farner a autorisé sur ces 5 km de rivière qui s'étalent entre Soultz et Scharrachbergheim. « Cette année, on a immergé 50 kg de truite Fario », rappelle, à ses côtés, Daniel Reisser, président de l'Aappma locale que suit le garde-pêche. Christian occupe cette fonction depuis



Christian Farner contrôle la carte de pêche. Photo DNA/David GEISS

1998. « Du pur bénévolat, je suis même obligé de payer ma carte de pêche » précise celui qui est aussi employé communal à Soultz-les-Bains. Une façon, comme souvent chez lui, de s'engager, rendre service.

Son moteur ? Sans doute pas le pouvoir de police : « Fouiller les voitures pour contrôler ce qu'ils ont pris comme poisson, je laisse cela aux gendarmes... Moi c'est l'épuisette, la carte de pêche ». Et surtout l'ambiance qui règne autour de cette Mossig dont la clarté oblige la truite à aller se cacher dans les trous, sous les souches d'arbres.

Cela donne du fil à retordre à Bouly, autre habitué des lieux. D'autant que la truite doit dépasser les 25 cm, « c'est encore le règlement » rigole Christian, qui dispose d'un « carnet de souches pour les amendes », mais n'en use guère. Surtout face à Bouly et son humour qui désarçonne : « De toute manière, moi je ne mange pas de poisson, si vous pouviez immerger quelques côtes de bœuf, je préférerais ».

Bernard est du même avis : « Sauf que si je veux rentrer chez moi à midi, j'ai intérêt à ramener quelque chose. Il faut que ça morde, cela m'évitera un détour par

le supermarché » embraye ce pêcheur de Schiltigheim, plus qu'à son aise dans ce petit coin de paradis où Christian Farner, le garde-pêche, fait office de maître de cérémonie.

Rendez-vous à l'étang le 20 mars

Mais l'heure tourne. « Il est midi moins le Ricard » s'emballa Bouly. 11 h 45 pour les non initiés. Le moment de l'apéro. Tout le monde se retrouve au club house de l'étang. Étang qui démarre officiellement sa saison le dimanche 20 mars. Mais le décor est déjà bien planté.

D.G.



La Commune de Soultz-les-Bains recherche toujours, via les Dernières Nouvelles d'Alsace, un correspondant local pour relayer les informations de notre village.

**Plus d'informations au
03 88 49 70 60**

DNA du 14 mars 2022

10, 15, 24 avril 2022	8h00-11h30	Etang de pêche	Pêche hebdomadaire
Mercredi 6 avril 2022	14h—16h	Bibliothèque	Bricolage de Pâques ¹
Vendredi 8 avril 2022	Dès 20h00	Mairie	Conseil Municipal — Vote du Budget
Samedi 9 avril 2022	Dès 19h00	Hall des Sports	Soirée dansante
Dimanche 10 avril 2022	8H00-19h00	Mairie	Elections Présidentielles
Dimanche 24 avril 2022	8H00-19h00	Mairie	Elections Présidentielles
Samedi 30 avril 2022	16h-21h30	Etang de pêche	Soirée pêche avec immersion et tartes flambées ²
Dimanche 8 mai 2022	8h—17h00	Etang de pêche	Journée pêche avec cochon de lait ²
Dimanche 22 mai 2022	10h—18h	Bibliothèque	Exposition / Vente d'artisans locaux

1 : inscriptions par mail biblio.soultz@gmail.com / 2 : réservations par tél. au 06.31.41.01.26 ou 06.33.95.16.66

Communauté de paroisses Sainte Edith Stein



Triduum Pascal 2022

JEUDI SAINT - 14 Avril
Célébration de la Sainte Cène
19h00 WOLXHEIM

VENDREDI SAINT - 15 Avril
Office des Laudes
08h30 MOLSHEIM
Office de la Passion et de la Mort du Seigneur
15h00 AVOLSHEIM
15h00 ERGERSHEIM
15h00 SOULTZ-LES-BAINS

SAMEDI SAINT - 16 Avril
Office des Laudes
08h30 DOMPETER
Vigile Pascale
20h00 ERNOLSHEIM - BRUCHE

DIMANCHE DE PÂQUES - 17 Avril
Messe Solennelle de la Résurrection du Seigneur
08h45 KOLBSHEIM
10h00 ERGERSHEIM
10h00 OSTHOFFEN
10h00 SOULTZ-LES-BAINS
10h00 WOLXHEIM

LUNDI DE PÂQUES - 18 Avril
Messe Solennelle - 10h00 ERNOLSHEIM-BRUCHE



Soirée festive
ASL Soultz-Les-Bains



SAMEDI 9 AVRIL – à partir de 19h00

L'ASL vous propose
Paella ou Cuisse de poulet/crudités



Prix : 17€, dessert compris
(10€ pour les – de 12 ans)

Repas à réserver avant le dimanche 3 avril
par mail à aslsoultz@gmail.com
ou au téléphone **06.81.61.10.83**

Merci de préciser à la réservation le nombre de personnes, les plats voulus et s'il y a des – de 12 ans

Dans la mesure du possible,
nous essayerons de diffuser
le match SIG/Dijon



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
et le Mercredi de 14h00 à 17h00

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24.

Port du masque recommandé en Mairie.

INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°324
Avril 2022

Edité par la Mairie de Soultz les Bains
Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire

Informations institutionnelles : www.soultz-les-bains.fr
Brèves / news : www.facebook.com/SoultzLesBains